

N/REF : 1/04/2025 14H25 C:000053 I:02497
V/REF : AC/C16337
V/Email reçu le Mardi 01/04/2025 a 14H25

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. FDC
IMMEUBLE : FERNAND DAUCE -FDC
23, BOULEVARD LAENNEC
.
35000 RENNES

Rennes, le 09 Avril 2025

Référence Marché: 024071-ELT-002

LOCALISATION : ALLEE 233 LAENNEC - MME CHABOCHE EVELYNE 06 02 35 42 37
LOGEMENT N° 102756, PORTE N°34, 3° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : PLUSIEURS PRISES DE COURANT DE LA CUISINE FONT DISJONCTER LE MEME
FUSIBLE AU COMPTEUR
MME A FAIT LES TESTS QUI CONVIENNENT SUR SES APPAREILS ELECTRO MAIS CELA
NE PROVIENDRAIT DU TABLEAU ELECTRIQUE

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 07/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE ET TEST DE L'INSTALLATION
DISJONCTEUR DESARMÉ
REARMEMENT DU DISJONCTEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 07/04/25 a 15H49 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	ELT009-Dépannage	Prise courant ss rempl.	1	20,00
				20,00
		TOTAL H.T.		20,00
		T.V.A. a 10,00%		2,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO 22,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.